mais comme les paysans étaient plus nombreux, les bourgeois ont eu la grande propriété, et ainsi s'est constitué, malgré tous les principes, une nouvelle aristocratie honnête au profit des bourgeois.

La Révolution doit être considérée au point de vue social comme une transformation et un affranchissement de la propriété. La Révolution a libéré la personne des entraves féodales par l'affranchissement et l'acquisition de la terre. A côté de cette évolution, il y a eu une révolution, comme la nationalisation des biens ecclésiastiques. Elle a transformé la société et l'esprit public. Une société nouvelle est née, bourgeoise et laïque, la société de la Révolution et qui flotte d'abord pour elle. Plus tard, lorsqu'elle sera menacée dans sa propriété par la Réalité du Directoire et les entreprises des royalistes, elle aspirera au sabre et à la dictature auxquelles elle demandera la protection de sa propriété.

Jules DODANTHUN.

Chronique Locale

ROUBAIX

La Ligue des Droits de l'Homme

Section roubaisienne

La section de Roubaix de la « Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen » a adopté la résolution suivante :

« La section roubaisienne de la « Ligue des Droits de l'Homme » est unanime pour applaudir, en principe, à l'initiative prise par le Comité central au sujet de la loi sur le stage scolaire ; elle donne son entière adhésion au vœu tiédo que ce manifeste exprime, en termes aussi éloquents que bien sentis.

« Pour hâter le vote de la loi sur les associations, il paraît utile et nécessaire de créer, dans le pays un courant d'opinion. A cette fin, deux moyens principaux lui semblent devoir être mis en œuvre.

« Ce serait d'abord un vaste pétitionnement que, sous les auspices du Comité central, chaque section de la « Ligue » organiserait dans sa région.

« Il y aurait ensuite, pour chaque section, d'agir auprès des députés et des sénateurs de sa circonscription, soit par l'envoi d'une délégation, soit par la remise d'un mémoire écrit, afin de les déterminer à soutenir de leur parole et de leur vote le projet que nous appelons de nos vœux.

ÉTABLISSEMENT

d'un poids de peignage uniforme pour les blousses

M. le Ministre du Commerce a envoyé, à la Chambre de Commerce de Roubaix, la lettre suivante :

« Paris, le 26 mai 1900.

« Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix.

« Monsieur le Président,

« La Chambre de Commerce de Tourcoing a demandé que le taux de reprise pour le conditionnement des blousses soit fixé légalement sinon qu'il a été fait par la loi du 13 juin 1866 sur les usages commerciaux à l'égard des laines peignées et filées pour laquelle le régime du conditionnement est de 17 0/0, à défaut de conventions contraires.

« La Chambre proposait de fixer uniformément le taux de reprise à 16 0/0 pour les blousses non épurées et à 17 pour 0/0 pour les blousses complètement épurées, ces dernières pouvant être assimilées aux laines peignées.

« Après avoir fait procéder à une enquête sur la question auprès des Chambres de commerce des régions lainières, j'ai soumis la proposition de la Chambre de commerce de Tourcoing avec les résultats de cette enquête, à l'examen du comité consultatif des arts et manufactures.

« Ce comité a pu, sur le rapport adopté, dans la séance du 9 mai courant, a rappelé tout d'abord que plusieurs fois déjà, il a déclaré ne reconnaître, en l'espèce, aucun intérêt général de reprise, que la densication à l'absolu.

« En ce qui concerne les blousses, il y aurait une difficulté toute particulière à fixer l'usage commercial relatif à la reprise du conditionnement.

« En effet, les pratiques varient pour les blousses avec le système des machines peignueuses qui les produisent et l'on admet communément dans le commerce, différents taux selon les cas.

« Pour les ventes de gré à gré, les parties intéressées déclarent elles-mêmes, avant le conditionnement de la marchandise, le taux de reprise qu'elles entendent adopter.

« Quand la vente a lieu aux enchères publiques, comme l'adhésion ne peut s'entendre avec le vendeur qu'il ne connaît pas, l'usage a fixé la reprise à 10 p. cp pour les blousses non épurées et à 15 pp cp pour les blousses épurées ; l'acheteur se rend compte de l'état de la marchandise et connaît les conditions sur lesquelles doit reposer le prix de son enchère.

« Le comité consultatif des Arts et Manufactures, estime qu'il n'y a pas lieu d'intervenir dans cet usage et de demander au Ministre de la reconnaître par une loi, attendu que, dans la plupart des cas, cette solution se trouve ainsi pas conforme aux données de la science.

« Le comité ajoute que, pour les blousses, la constatation dans les bureaux de conditionnement du poids de la matière desséchée à l'absolu est seule susceptible de donner des résultats certains et qu'il convient de laisser aux usages commerciaux le soin d'établir pour les blousses les taux de reprises d'humidité, qui, sur les pièces où se traitent des affaires, doivent, à moins de conventions contraires, mettre d'accord vendeurs et acheteurs.

« Je vous serai obligé de porter les conclusions du comité à la connaissance de votre Chambre de commerce.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes,

« A. MILLERAND. »

Accidents du travail

M. Vanantherpen Léon, 43 ans, demeurant 41, rue d'Avelghem, débourreur chez M. Alfred Motte, s'est fait une entorse au poignet droit en chômant une carde.

— M. Bartholomens Edouard, 31 ans, demeurant à Croix, homme de peine chez MM. Benoist et Jaussens, s'est fait une contusion du dos en portant des caisses.

— M. Rawaert Félix, 50 ans, demeurant 22, rue des Parvenus, chauffeur chez M. Quint-Delrallée, a eu les deux pieds brûlés par de la cendre enflammée.

— M. Vanderstraten Constant, 38 ans, demeurant rue de l'Ouest, a reçu un morceau de colza sur le pied en déchargeant un tombereau.

— Mlle Deblot Elise, 45 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Monte-Platel, ourdisseuse chez M. P. Prouvost, s'est fait une plaie contuse au pouce gauche en serrant un boulon.

— M. Dessauages Camille, 31 ans, demeurant rue Darbo, cour Tiberghien, chauffeur chez M. Jonville, en faisant une chute, s'est fait une contusion violente du thorax.

— M. Vanhoutte Louis, 39 ans, demeurant au Mont-à-Leux, rue Chaussée-Brunehaut, s'est brûlé le pied droit, en transportant de la fonte en fusion.

— M. Delporte Henri, 64 ans, demeurant rue du Fromez, 23, charretier chez M. Delcroix-Planquart, s'est fait une contusion du cuir chevelu en tombant de son cheval.

— M. Lebaupin Désiré, 38 ans, demeurant rue de l'Epeule, serrurier chez M. Leuwers, a reçu une plaie contuse du cuir chevelu par le bras d'une machine à percer.

— M. Sandin Charles, 18 ans, demeurant à Lens, monteur au réservoir du Huchon, a fait une chute en portant un mandrier ; il en est résulté une contusion des hanches.

— M. Clément Alfred, 48 ans, 3, rue Dampierre, rattacheur chez M. Etienne Motte, s'est fait un effort des reins en soulevant un bâté de son métier.

— M. Vancraeynest Henri, demeurant à Mouvin, mécanicien chez M. Elie Brouez, a eu l'index gauche écrasé par la chute d'une pièce de fer.

Le dévouement récompensé

La caisse des victimes du devoir à Paris, a adressé une somme de 200 fr. à M. Victor Lejeune, propriétaire d'usine, comme témoignage de satisfaction pour les actes de dévouement qu'il a accomplis à la suite du sinistre qui a été dû, notamment en faisant acte de sauvetage dans un incendie à Wattrelos.

Cette somme vient de remise à M. Lejeune par l'entremise de M. le Maire de Roubaix.

Vol au cimetière

L'agent de police Deswambrechies a arrêté hier, au moment où elle volait des fleurs sur la tombe, la nommée Marie Gilmant, 17 ans, rattachouse, demeurant 209, rue de Longues-Haies.

Vol de chaussures

Hier après-midi, vers trois heures, quatre individus regardaient l'étalage extérieur de la maison du chaussures que tient Mlle Coulomb, au coin des rues Masséna et de Lannoy.

Tout à coup ces quatre filous s'emparèrent de plusieurs paires de chaussures et prirent la fuite ; nouvoisis mais en vain par des passants témoins de leur vol.

Un mari qui bat sa femme

Le nommé Jules Fourlignie, 30 ans, tisseur, demeurant 334 Grande-Rue, a été arrêté au moment où il battait sa femme de laquelle il vit séparé et qui demeure 76 rue de la Conférence.

Tentative de suicide

L'état d'Alphonse Rambaut, le jeune homme qui a tenté de s'empoisonner jeudi à midi, chez M. Sauvage, 10, rue Pierre-Motte, semble s'améliorer.

Arrestation d'un conjumax

Hier matin, vers 5 h. 1/2, la police de sûreté a arrêté Edouard Impens, né à Tourcoing le 19 septembre 1881, ouvrier couturier, condamné par défaut dernier à 4 mois de prison pour complicité de vol.

Cet individu, sans domicile fixe, sans travail depuis plusieurs mois, se trouvait au moment de son arrestation couché avec une prostituée dans une chambre de l'estaminet de la « Boucle d'Or », 54, rue du Chemin-de-Fer, où il était inscrit sous le nom de Lechin Edouard, 21 ans.

Arrestation

Jeudi, vers midi 1/4, Gerosme Jean-Baptiste, âgé de 25 ans, ouvrier maçon, a été arrêté sous l'inculpation de coups, rébellion et outrage à la police.

En jouant

M. Jean-Baptiste Leclercq, âgé de 16 ans, rattachouse, demeurant rue du Tilleul, cour St-Louis, 3, s'est fait une entorse au pied gauche, en jouant jeudi soir dans la cour chez lui.

Grivèlerie

Marie Vandenkerde, 33 ans, fraudeuse, demeurant rue Pinçaque, 17, s'est fait servir à manger pour une somme de 9 francs chez M. Squebrouck, rue Pluiarque, et dans un estaminet de la place de la Nation sans avoir d'argent pour payer. Elle a été mise en état d'arrestation.

Dans la police

Hier après-midi, vers trois heures, une décoiffe professionnelle arrivait à Roubaix à destination de M. Octave Hayghe, ex-inspecteur de la sûreté, la convoquant pour ce matin, 9 heures, au cabinet du Préfet.

La situation de M. Hayghe étant des plus anormales, il est plus que certain qu'à la préfecture il apprendra sa révocation imposée par certaines anomalies qui auraient été relevées à sa charge.

Quoi qu'il en soit, la situation de M. Hayghe a besoin d'être liquidée.

Changement de local

La société de secours mutuels dite Saint-Charles de Roubaix est autorisée à transférer son local de la rue Stéphenson, 30, au boulevard de Metz, 86.

Les sociétés qui naissent

Par arrêté préfectoral en date du 5 juin 1900, la « Jeunesse cycliste » établie chez M. Scaillaire, boulevard de Metz, 86, est autorisée à se constituer légalement.

Le bureau est composé de la façon suivante : Président, M. J. Dautricourt ; capitaine de route, M. Auguste Vanderschaeghe ; trésorier, M. L. Scaillaire ; secrétaire, M. Vanda Meirschs.

Association des Anciens élèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix.

Groupe mécanique. — Les membres du groupe mécanique qui auraient pu rayer de convocation pour la réunion de Samedi 9 courant, à 8 h. 1/2 du soir, à la salle de dessin linéaire, contiguë de la Bibliothèque, 2e escalier à droite, 1er étage, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Groupe des Beaux-Arts. — Le groupe des Beaux Arts tiendra sa première réunion le même jour et à la même heure, au petit-Amphithéâtre, contiguë de la Bibliothèque, 2e escalier, 1er étage. Les sociétaires de ces deux groupes sont instamment priés de ne pas manquer ces réunions.

Chronique colombophile

Syndicat de la Vallée ayant composé de la **Coopérative et du Centre.** — *Concours du samedi 9 juin*, de 3 à 7 heures du soir, mise en panier à la commune de Clermont donnée au siège de la Société l'Aigle, chez M. Benoist, rue Claude-Bernard, au Blanc-Seau.

100 francs de prix d'honneur garantis quelque soit le nombre de pigeons, répartis en 20 prix de 5 *francs aux 20 premiers pigeons constatés et une* superbe médaille grand modèle en argent. Mise 1 fr. 50 par pigeon, Bayon de la Coopérative et du Centre 1907. Grand jeu de poulet. Diplôme or noir étranger nouveau système.

Samedi 9 juin, inscription des pigeons participant au concours du Chantilly organisé par l'Union fédérale et la Fédérale combinées réunies.

150 francs de prix d'honneur en espèces, 1 service de table à la 1re série de 2 pigeons non dénaturés et 1 régulateur à chacune des deux suivantes.

Les bureaux chez Marédhal, rue de la Lys ; 2e bureau chez Dambrin, rue du Tilleul.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial, Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.**

Abandonnez l'usage du Gaz que occasionne des explosions terribles. Brûlez du Pétrole qui vaut quatre fois moins cher à cause des droits réduits et qui donne une lumière plus belle.

De préférence demander les produits de la **Raffinerie de Pétrole du Nord de Wasquehal** électricienne et étoile du Nord.

WATTRELOS

Ecole de la Bienfaisance Concours de tir. — Il est rappelé aux associations d'anciens élèves des écoles publiques de la région et aux amateurs de tir que le concours de tir à la carabine organisé par les membres de l'association de l'école prendra fin le dimanche 10 juin, à sept heures du soir, l'inscription de cinq coups à six francs.

Des prix de 40 fr., 30 fr., 25 fr., 20 fr., 15 fr., 10 fr. et fr. et des magnifiques objets artistiques seront attribués aux vainqueurs.

La mise est de 1 fr. pour 10 balles avec carton d'essai.

CROIX

Arrêté ridicule. — M. le Maire de Croix avait pris jeudi un arrêté interdisant aux sociétés de jouer à la réception de la société de gymnastique *Le Patriote*.

La Fanfare du Crédet ne s'étant pas soumise à ces prescriptions, un procès-verbal a été dressé à la charge du son président M. Canton Lucien.

ELIXIR SUÉDOIS

(Voir ce de vitae)

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance mercredi 6 Juin

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir en séance ordinaire de la session de mai.

32 conseillers sont présents, sous la présidence de M. Drom, doyen-maire.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la session, M. le Maire donne lecture de l'arrêté de M. le Préfet, en rapportant la démission de M. Auguste Ducoulombier et à la désignation de son successeur.

M. Drom expose les motifs de la démission de M. Ducoulombier que nous avons annoncée hier.

La charge d'adjoint était trop lourde pour lui et déterminait un état d'énervement qui était de nature à nuire à sa santé.

Il reste cependant entièrement avec nous et nous le retrouverons à la prochaine séance tel que nous l'avons toujours connu.

Election d'un adjoint

M. le maire donne ensuite lecture des articles de la loi municipale relatifs à l'élection des maires et adjoints et ajoute qu'il va être procédé au scrutin pour l'élection d'un quatrième adjoint, en remplacement de M. Ducoulombier.

Président M. Désiré Parsy déclare que si certaines de ses attributions étaient disposés à lui accorder leurs suffrages il ne pourrait accepter les fonctions d'adjoint.

On passe au vote et le résultat du scrutin est le suivant :

Votants 34 ; bulletins blanc 4 ; suffrages exprimés 30.

Ont obtenu : M. Maurice Cordier, 19 voix.

M. Cocheteux, 6 voix.

M. Désiré Parsy, 5 voix.

M. Cordier est proclamé quatrième adjoint et M. le maire l'invite à prendre place à la table d'administration.

M. Maurice Cordier se déclare vivement ému et remercie sincèrement ses collègues de la manifestation faite sur son nom. Il accepte la charge bien qu'il la sache lourde par avance, mais je compte, dit-il, sur vous tous et sur le personnel pour me faciliter la tâche. Il termine en disant : « mon passé vous répond de l'avenir : vous pouvez compter sur moi. » (Applaudissements).

M. Victor Flament, adjoint à l'instruction publique, demande a son tour la parole.

« J'étais retenu par une indisposition le jour où vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour faire partie de l'administration municipale.

» Je profite de notre première réunion pour vous remercier de ce témoignage d'estime et de confiance bien qu'on eut pu peut-être faire un meilleur choix.

M. Victor Flament rend un délicat hommage à son prédécesseur à l'instruction publique que je regrette, dit-il, de ne plus le voir au milieu de nous.

M. Flament termine en disant que bien que la charge qu'il assume soit lourde pour ses faibles épaules, il se consacrera tout entier pour répondre à la confiance mise en lui. Tel vous m'avez connu dans le passé, tel vous me trouverez dans l'avenir, toujours dévoué à notre bonne ville de Tourcoing et à la République. (Applaudissements).

LES COMMISSIONS

M. le maire invite ensuite le conseil à passer au vote pour formation des commissions permanentes et spéciales et des délégués aux commissions administratives.

Les commissions se trouvent ainsi constituées.

COMMISSIONS PERMANENTES

Agriculture, Halles et Marchés. Dépôt de bouse. Jardins

8 membres

MM. Leplat Charles, Coppin Henri, Gran Louis, Decavèle Jean-Baptiste, Cocheteux Victor, Duvillier Alexandre, Ladesous Jules, Mauvel-Leclercq Henri.

Adjudications et réceptions de travaux

9 membres

MM. Leplat Charles, Mauvel-Leclercq Henri, Duvillier Alexandre, Campion Arthur, Dumortier Delphin, Ducoulombier Auguste, Dumortier Henri, Ladesous Jules, Grégoire Brent.

Gaz, Electricité. Eclairage

(7 Membres)

MM. Parsy Désiré, Loridan Henri, Six Désiré, Cocheteux Victor, Corion Paul, Massard Paul, Honoré Colson.

Fêtes

(11 membres)

MM. Gran Louis, Cocheteux Victor, Loridan Charles, Rompteau Alfred, Martin Paul, Dassonville Jules, Leplat Charles, Coppin Henri, Mrertens Victor, Scalbert Gustave, Loridain Henri.

Finances

9 membres

Loridant Henri, Cocheteux Victor, Parsy Désiré, Leplat Charles, Dumortier Delphin, Maerions Victor, Loridan Charles, Ducoulombier Auguste, Orélio François.

Instruction publique, Beaux-Arts, Académies (7 membres)

MM. Orélio François, Martin Paul, Darras Pierre, Decavèle J.-B., Coppin Henri, Mauvel-Leclercq Henri, Dassonville Jules.

Militaire, Sociétés de tir, Gymnastique, Sapeurs-Pompiers

(7 membres)

MM. Honoré Colson, Dassonville Jules, Loridant Henri, Gran Louis, Decavèle Jean-Baptiste, Scalbert Gustave, Cocheteux Victor.

Eaux (*Commission locale*)

7 membres

MM. Dassonville Jules, Martin Paul, Cocheteux Victor, Orélio François, Massard Paul, Lefebvre Henri, Decavèle Jean-Baptiste.

Eaux. — Commission intercommunale (toutes les eaux)

7 membres

MM. Salembien Léon, Honoré Colson, Maerions Victor.

Grands travaux, comprie divers projets

(7 membres)

MM. Honoré Colson, Corion Paul, Loridant Henri, Cocheteux Victor, Quivron Henri, Gran Louis, Massard Paul.

Hôtel-de-Ville

7 membres

MM. Honoré-Colson, Leplat Charles, Maerions Victor, Campion Arthur, Loridan Charles, Dumortier Delphin, Ducoulombier Auguste.

Hygiène

(9 membres)

MM. Orélio François, Maerions Victor, Loridant Henri, Cocheteux Victor, Darras Pierre, Rompteau Alfred, Loridan Charles, Corion Paul, Vooyt Florent.

Logements insalubres

M. Fleurquin Jean-Baptiste, en remplacement de M. Dieval, dont les pouvoirs expirent en Septembre prochain.

Scrutins municipaux

(9 membres)

MM. Orélio François, Lévoyée Abel, Saison Remi, Cocheteux Victor, Darras Pierre, Vooyt Florent, Lefebvre Henri, Six Désiré, Dumortier Pierre.

Voies ferrées

(9 membres)

MM. Ladesous Jules, Honoré-Colson, Scalbert Gustave, Maerions Victor, Lévoyée Abel, Saison Brunet, Martin Paul, Vooyt Florent.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES

Bureau de bienfaisance

MM. Cordier Maurice, Six Désiré.

Hospices

MM. Dédry-Dubreille Paul, Leplat Charles.

COMMISSION DE SURVEILLANCE

Conditionnement

(9 membres)

MM. Parsy Désiré, Corion Paul, Loridant Henri.

M. le Maire signale les commissions qui auront à se réunir à brève échéance en raison des questions urgentes à trancher. Il cite notamment la commission des Halles et Marchés, celle de la Voirie, celle des Travaux, etc.

On passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

Le conseil désigne MM. Henri Coppin et Henri Dumortier pour le canton Nord, Lefebvre et H. Mauvel pour le canton Nord-Est, H. Colson, et Ducoulombier pour le canton Sud, pour faire partie de la commission chargée de la formation de la liste préparatoire du jury criminel.

Affaires renvoyées aux Commissions

Le Conseil prononce le renvoi aux Commissions compétentes d'une série d'affaires qui n'ont pu être préparées en temps opportun pour être soumises au Conseil précédent.

Sont également renvoyées aux commissions une demande de bourse de demi-pensionnat au Lycée, une demande de subside pour organisation d'une fête au Cercle Saint-Liévin, *les demandes de subsides formées par les sociétés de gymnastique* l'Union Tourquennoise et la Jeunesse de Blanc-Seau qui ont pris part au concours de Paris.

Lecture est donnée d'un rapport du maire relatif à la réduction des redevances payées aux communes dont le territoire a été compris pour l'établissement de la condite d'amenée de l'eau potable. Le Conseil adopte les conclusions du rapport.

Liquidation de pensions

Le conseil liquide à 1633 fr. 68 la pension de retraite de M. J.-B. Vermette, employé de l'Etat-Civil qui a fourni 35 ans de service.

Cimetière du Pont-de-Neuville

Le Conseil sur la proposition du maire fixe à 2.400 francs le traitement fixe du conservateur du cimetière qui jouira en outre d'une indemnité de 200 fr. pour éclairage et charbon et qui sera logé dans l'un des pavillons qui vient d'être mis en adjudication.

Sur une question de M. Corion, M. le maire indique quelles seront les attributions du nouveau serveiur, qui sera en quelque sorte un contrôleur général.

M. le Maire dit ensuite que les vues de l'administration se sont jetées pour les fonctions du conservateur sur un employé du secrétariat.

(*A suivre*).

Nécrologie

M. J. Bugniard, économe du Lycée de Tourcoing, vient d'avoir la douleur de perdre une de ses filles, Mme Hirt, née Henriette Bugniard, décédée à l'âge de 25 ans, et qui laisse deux enfants en bas âge.

Dans cette cruelle épreuve nous adressons à M. et Mme Bugniard l'hommage de nos sympathies attristées.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui samedi à 9 heures 3/4.

L'ensevelissement a le maison mortuaire, au Lycée de Tourcoing.

A nos correspondants occasionnels

Nous prions les personnes qui nous adressent des lettres destinées à l'insertion de vouloir bien signer leurs correspondances. *Leur nom* sera réservé, si elles le désirent, mais nous ne pouvons tenir aucun compte des lettres anonymes.

Affaire de mœurs

Hier, vers 4 heures 1/2 du soir, un passant portant l'agent Boudoudenen, de Croix au boulevard, qu'il venait de remarquer un gamin de 15 à 16 ans, qui se trouvait avec une fillette d'une dizaine d'années derrière la haie d'un jardin près du pont de Tapiserie et dont l'attitude lui semblait suspecte.

L'agent se rendit à l'endroit indiqué et arriva au moment où le garçonnet signale était en train de perpétrer un attentat sur la personne de l'enfant, il l'emporta et le conduisit au dépôt.

M. le commissaire de police du 1er arrondissement a été chargé d'instruire cette affaire.

Le gamin arrêté se nomme Arthur P....., 16 ans, rue du Flocon, et sa petite victime une fillette de 10 ans 1/2, Marguerite X..., demeurant rue de Boulogne, qu'il avait attirée au moment où elle se rendait à l'école.

Accidents de travail

M. Auguste Six, 34 ans, tisserand, demeurant à Bondues et travaillant au tissage Alphonse Polle, rue de Bradford, a été coupé assez profondément à la main gauche en réglant le bras de chasse de son métier.

Docteur Deckert, 12 jours.

— M. Charles Boutemeuge, 25 ans, magasinier à la Condition Publique a été blessé au pied gauche par la chute d'un couvercle en fer blanc. Docteur Leclou, 6 jours.

— Tuchelle Hoet, 45 ans, manœuvre chez MM. Dumortier frères, fabricants d'huile rue du Moulin, a contracté une coupure du pied gauche en marchant sur un morceau de tôle. Docteur Desbonnet, 8 jours.

Accident de voiture

Un enfant de 6 ans, le petit Devos, demeurant rue du Gimbels, jouait rue du Gand, en face le numéro 311, au moment du passage d'un chariot conduit par M. Edouard Grenier, 27 ans, domestique à la fabrique Herbaux, à Neuville.

L'enfant voulut monter sur le véhicule, mais il tomba et l'une des roues lui fraîla la tête, lui occasionnant une déchirure du cuir chevelu.

Mlle Vandenbrouck, tante de l'enfant Delgrange et a ensuite été reconduit à son domicile.

On espère qu'il n'y aura pas de suite grave.

Servante infidèle

Les époux Vermeersch, cabaretiers rue du Petit Village, avaient pris à leur service une fille Zélé Kindt, 19 ans, rue de Fleurus, à Roubaix, qui au bout de deux jours seulement s'était dérobée une somme de 35 fr. renfermée dans un coffret déposé dans la chambre à coucher.

Un procès-verbal a été établi contre la servante infidèle.

Combat de coqs

Dimanche 10 juin, à 5 heures 1/2, aura lieu chez Théodore Joostens, 13, rue Vieux-Chemin, le *rendage du 3e coutre Calsset de la rue de Dunkerque.*

Société de tir et d'instruction militaire des Anciens Sous-officiers de Tourcoing.

Les sociétaires sont invités à se rendre au local, le dimanche 10 juin, à 8 heures 1/2 précises du matin.

Objet : Participation au cortège de la remise officielle des drapeaux des Vétérans des Armées de terre et de mer 1870-71.

Tenue : Chapeau haut de forme, gants, insignes.

Règlement des cotisations du 3e trimestre.

Nota. — La commission ayant décidé que cette réunion servirait d'assemblée générale trimestrielle obligatoire, l'amende de cinquante centimes sera appliquée aux absents non motivés par écrit.

BONDUES

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Bondues se réunira dimanche prochain à 11 heures du matin, dans la salle des fêtes de la mairie, afin de procéder à la formation du budget de 1901.

MARCQ-EN-BARŒUL

Accident du travail. — Un ouvrier Blick Georges, 19 ans, employé à la Teinturerie Dupont-Montellier, a eu l'angle de la main droite arraché en manœuvrant une pièce de feutre. Le docteur Massera a prescrit repos de 5 jours.

MOUVAUX

Accident du travail. — Monsieur Haverbeke Auguste, âgé de 42 ans, manœuvre de maçon, chez M. Louis Decottignie, s'est fait une foulure au côté droit en tombant d'un échafaudage. Le docteur Vincent a prescrit un repos de 6 semaines.

A propos du compte-rendu du Conseil municipal, — Dans le compte-rendu du Conseil municipal de Mouvaux, vous avez omis les noms de certains conseillers socialistes dans la commission des Finances.

Voici les membres de ladite commission :

MM. Vincent, président — Cartier, Dubaux, vice-*présidents* — Lehrun, Baron — Demulder — Delryver — Petit — Six — Delmasure.

LANNOY

ASCQ

— Le conseil municipal s'est réuni hier jeudi, à huit heures du soir, en séance ordinaire de session, sous la présidence de M. Desquiens, Clotaire, maire. Les conseillers sont tous présents à la séance.

On donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; lequel est adopté sans observation.

On passe ensuite à la nomination de différentes commissions. Sont élus membres :

Bâtiments communaux : Alavoine ; Toiefiry ; Castelain ; Drouelers.

Chemins : Catel ; Sainleger ; Selosse ; Haves.

Marais : Catel ; Desquiens, O. ; Torck ; Havez.

Commission scolaire : Castelain ; Verdière ; Chantreine ; Groeq.

Hygiène : Alavoine ; Drouelers ; Delattre ; Castelain.

Fêtes : Delattre ; Crocq ; Alavoine ; Desquiens, O.

Finances : Delsbarre ; Alavoine ; Sainleger ; Drouelers.

Cimetière : Catel ; Castelain ; Verdière ; Alavoine.

Services divers : Catel ; Chantreine ; Havez ; Toiefiry.

Statistique agricole : Sainleger ; Havez ; Desquiens O. ; Castelain.

Le conseil apporte quelques petites modifications à la liste d'ensemble demandée gratuite.

Il sollicite l'autorisation de pouvoir recourir par voie de régie économique aux dispenses relatives aux délégué cantonaux.

Il propose M. Alavoine, André comme membre administrateur de la succursale de la caisse d'épargne à la place de M. Desquiens, Alfred.

L'assemblée émet un avis favorable à une demande de pension de famille.

Elle rejette par 11 voix contre 9 une demande tendant à augmenter d'un dixième le traitement du receveur municipal.

Elle décide de demander par écrit aux habitants leur avis concernant l'éclairage des rues.

Lecture est donnée du compte de gestion de 1899 qui se solde avec un excédent de 7487 fr. 91. On forme ensuite le budget additionnel de 1900 pour le budget primitif de 1901.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

LE NORD

VALENCIENNES

Un homme brûlé vif

A RAISMES

Hier matin, le nommé Leeu, chauffeur au Plouich, qu'est en même temps patron de l'estaminet « A la descente du Mazais », rue du Mâle-Fait, était surbonné dans les circonstances suivantes : Leeu s'était levé vers 4 heures du matin et voulut allumer le feu.

Pour l'activer il versa du pétrole dans le foyer mais, malheur mil le feu communiqua du malheureux, en un instant il fut entouré de flammes. A demi asphyxié, Leeu poussait des cris de douleur et se jetait dans le jardin d'où il sortait.

Cependant ses cris avaient attiré l'attention des passants et de M. Hoet, jardinier, qui n'ayant pu enfoncer la porte, passerent par celle de derrière et parvinrent dans la chambre où ils ne purent pénétrer tant la fumée était épaisse. Neanmoins M. Hoet parvint, après plusieurs tentatives, à retirer de la chambre le corps du malheureux qui était presque carbonisé.

M. le docteur Pruvost, appelé en toute hâte, ne put que soulager le malheureux dont l'état est désespéré.

FINANCES

Paris, le 8 juin 1900.

Les dispositions du marché sont plus satisfaisantes et les transactions assez actives.

La 3 0/0 s'avance à 101.85.

La 3 1/2 0/0 à 102 fr.

L'Extérieur est ferme.

Les Sociétés de crédit sont fermes et sans grandes variations.

Le Crédit Lyonnais, le Crédit Foncier, le Comptoir National d'Escompte, la Société Générale restent aux environs de leurs cours précédents.

En Banque, l'action de la Piqueterie des Bois du Nord a un marché animé à 109 fr.

La *Compagnie du Zambèze* est ferme à 46 fr.

La Huelva Central Copper se traite à 26 fr.

Hausse tenue à 101 fr. de l'obligation Hotelin. Le Crédit Foncier a émis 100 millions d'obligations foncières et à l'amortissement de ce capital-obligations est assuré par la hausse des propriétés de la Société, tout les bénéfices annuels nouveaux sont alors, pour la période triennale, à 308.125 fr.

Les mines d'or sont sur les Wyndts ; on pourrait être surpris ; aussi sont-ils retombés aujourd'hui de 682 à 675 fr.

Les lignes s'exploitant par la Compagnie Générale des Charbonnages sont particulièrement favorisées au point de vue des voies de communication. Les *lignes sont raccordées par un chemin de fer à la* gare de Marlewka, qui la relie aux principaux centres industriels du sud de la Russie.

Les Chemins de fer français sont calmes.

CONNAISSANCES UTILES

Contre les souris

Un horticulteur anglais que les souris désolaient en lui grignotant ses graines les plus précieuses, vient de faire une découverte. Il a trouvé que le meilleur moyen d'écarter les rongeurs de ses armoires était de répandre autour de celles-ci quelques feuilles sèches de menthe poivrée. A défaut de feuilles ou des tiges, quelques gouttes d'un extrait de menthe réussissent très bien. Il paraît que cette odeur est aussi désagréable aux souris que l'est, à l'olfactif des matous, celle de l'essence de térébenthine. Au bout de quelques semaines, les souris quittent la maison pour n'y plus revenir.

BONHOMME FRANKLIN.

KERMESSES

10 juin. — Esquermes (Lille), Anstaing, Chapelle-d'Armentières, Estaires, Halluin, Lens, Santes, Wambrechies, Wasquehal, Wicres, Salome, Thumesnil, Beaucamps, Fâches.

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur assidu L. S. Faites de suite à la Mairie, la déclaration de l'accident et exigez que l'employeur soit fait et le dossier transmis au Président du Tribunal de Commerce qui ne saurait tenir en conciliation avec le patron. D'autre part, la loi ne permet de vous allouer que les demi-salaires et les soins médicaux et pharmaceutiques. Il sera persuadé que quand la route sera faite si l'on recommence dans votre cas une incapacité permanente partielle elle sera bien inférieure au demi-salaire. — *Un lecteur du Catelan.* Vous devez trouver l'avance de la somme, moyennant le dépôt du titre comme garantie. L'adresse que vous réclamez vous sera indiquée à Cambrai par le premier venu. — *L. A. G.* Vous ne pouvez le savoir, mais la profession est recherchée dans tous les régiments. — *M. Leignel.* L'aine a du être disposé et se faire qu'il en. Cest tout ce que peut obtenir en cependant.

Etat Civil de Roubaix

Du 7 juin

Naissances. — Abel Roche, rue du Coq Français, 215. — Jules Lemaire, rue Pellart, 7. — Gustave Delerd, rue de Colmar, 19. — Vandenbrouck, 3. — Julien Bayard, rue Pellart, 3. — Jeanne Dupuis, 2. — Marcel Lemaire, rue du Chemin Vert. — Jeanne Manchu, rue des Longues-Haies, 102. — Clémence Coulé, rue Jean-Bart, cour Fauvet, 1. — Yvonne Dubrulle, rue Jean-Bart, cour Q. Lefebvre, 4. — Fernand Allard, rue Blanchemaille, 166. — Clémence Lefebvre, 69 rue de Mulhouse, 7. — Sophie Denoulet, 23 ans, rue Roubaix, 22. — Eugénie Declercq, 27 ans, rue du Trichon, 78. — Henri Lengrand, 16 boulet de Colmar, 12.

Du 8

Naissances. — Joseph Nyr, rue du Fort, 38 — Suzanne Obyn, rue Bidoli, 3. — Marie Bayard, place Carnot, 24. — Charles Lemaire, rue Dupont, cour Boileau, 14. — Désiré Grondin, repasseur, de Mouscron, rue Saint-François, 8. — Maurice Vanden Broucke, rue des Longues-Haies, cour Parsy, 7. — Albert Chevalier, rue des Chasseurs, 7. — Paul Meyer, rue Vancoucoun, cour Prouvost, 1.

Décès. — Louis Dubarbieux, 70 ans, rue d'Alsace, 29. — Yvonne Deviller, 6 ans, rue de la Paix 15. — Calixte Desurmont, 37 ans, rue du Coton, 64. — Florimond Verlinde, 9 mois, rue des Guinguettes, cour Spaliard, 4. — Augustin Delbart, 90 ans, rue de l'Hospice. — Louis Leclercq, 72 ans, 16, rue Paul Vernier, 4 ans, rue du Lannoy, 73. — Henri Lorez, 52 ans, rue de la Longue-Chenaie, cour Hannotte, 4. — Léon Chevalier, 6 mois, chemin de la Marlière, cité Saint-Louis, 8. — Louiton Demettre, 86 ans, rue de l'Hospice.

Mort-né. — Un.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

(SIÈGE FRANCE)

Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES — PARIS — ROUBAIX — TOURCOING — HAUTMONT — VALENCIENNES — CAMBRAI — COMPIÈGNE — SAINT-AMAND — HALLUIN — MONTDIDIER — DOULLENS — JEUMONT — DENAIN — BETHUNE — CASSEL — ORCHIES — CALAIS — AVESNES — ANZIN — BRUAY — AMIENS — SAINT-POL — SOMAIN — BOULOGNE — ARMENTIERES — HÉNIN-LI